



- Communiqué de presse daté du 22 octobre 2009 -

Samedi 24 octobre :

**aura lieu à l'occasion du passage à l'heure d'Hiver partout en France,
le premier « Jour de la Nuit »**

Paris, le 22 octobre 2009 : **A l'occasion du passage à l'heure d'hiver, plus de 360 collectivités locales et associations participeront, samedi 24 octobre 2009, au premier Jour de la Nuit.** Initié par Agir pour l'Environnement et l'ANPCEN et soutenu par 16 organisations dont le Ministère du développement durable et l'Association des Maires de France, le Jour de la Nuit a vocation à sensibiliser les citoyens sur les nuisances engendrées par la pollution lumineuse et à renouer un lien avec la nuit noire et magique.

Le succès de cette première édition démontre l'attrait qu'exerce encore la nuit noire, qui recèle une nature et une voûte céleste magiques. Pour les structures organisatrices, **« à cause de presque 9 millions de points lumineux, la nuit noire devient en elle-même une espèce en voie de disparition à préserver de toute urgence »**. Pour Olivier Las Vergnas, Président de l'Association Française d'Astronomie, *« Nous allons retrouver notre émerveillement pour les étoiles et les constellations. L'enfant qui sommeille en nous doit retrouver le chemin de la Voie lactée et redécouvrir la beauté de la nuit étoilée. Si les enfants n'apprennent plus à avoir la tête dans les étoiles, ils risquent de ne plus avoir les pieds sur terre ! »*

En 10 ans, le nombre de points lumineux a crû de 30 %, faisant disparaître progressivement la voûte céleste sous l'effet d'un halo lumineux. L'éclairage nocturne trop puissant ou mal orienté vers le sol entraîne un gâchis considérable d'énergie : l'éclairage public représente ainsi 4 % des gaz à effet de serre en France. Troublées dans leur rythme biologique ou dans leur orientation, nombre d'espèces nocturnes comme les chouettes, les chauves-souris, les papillons de nuit ou les lucioles sont actuellement menacées par la lumière artificielle qui transforme la nuit noire en zone semi-éclairée. Pour Clara Osadtchty d'Agir pour l'Environnement, *« Le Jour de la Nuit est une idée « lumineuse » car il permet à plusieurs centaines de collectivités locales et associations de redécouvrir la beauté d'une nuit préservée tout en agissant simultanément en faveur de la biodiversité nocturne, du climat et de la maîtrise de l'énergie. Avec le passage à l'heure d'Hiver, la nuit la plus longue nous offre l'occasion d'agir pour l'environnement. »*

Pour Paul Blu, Président de l'Association Nationale pour la Protection du Ciel et de l'Environnement Nocturnes, *« Le Jour de la Nuit est une invitation faite aux villes à agir tout au long de l'année afin de réduire significativement la pollution lumineuse! Cet évènement n'est pas un énième jour de plus mais une date fondatrice, à partir de laquelle collectivités locales et associations doivent agir en faveur de la préservation de l'environnement nocturne, aujourd'hui, demain et tout au long de l'année. »*

Plus de 160 villes, villages et Parcs naturels régionaux ont répondu à l'appel et éteindront tout ou partie de leur éclairage, auxquels s'ajouteront 101 animations astronomiques, 67 sorties nature et 30 conférences-débats. Nombre d'exemples démontrent que les collectivités locales ont su se saisir de cette opération : de l'extinction des châteaux de Blois et Vincennes aux citadelles de Besançon et Belfort, en passant par celle du Beffroi de Lille, de la Basilique Notre Dame de la Garde de Marseille, la cathédrale de Rouen, les fortifications Vauban d'Alès et Briançon, la non mise en lumière des monuments de Metz et Lyon...

Agir pour l'Environnement, l'ANPCEN et l'ensemble des structures organisatrices du Jour de la Nuit appellent l'ensemble des citoyens à redécouvrir les charmes d'une nuit étoilée en participant massivement aux animations mises en place partout en France. Les lieux et informations pratiques de l'ensemble des manifestations prévues sont consultables sur le site www.jourdelanuit.fr

* Organismes du Jour de la Nuit : Agir pour l'Environnement, l'Association Nationale pour la Protection du Ciel et de l'Environnement Nocturne, l'Association Française d'Astronomie, le Comité de Liaison des Energies Renouvelables, les Eco Maires, la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels régionaux, la Fédération des Parcs naturels régionaux de France, la Fédération des Clubs Connaître et Protéger la Nature, la Ligue de l'enseignement, Natureparif, le Réseau des Grands sites de France, le Réseau Ecole et Nature et les Réserves naturelles de France, Rivages de France, le Réseau Action Climat

avec le soutien du Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement durable et de la Mer et l'Association des Maires de France

Contacts presse :

Clara OSADTCHY – Coordinatrice des campagnes d'Agir pour l'environnement
Tél 01 40 31 34 48
cosadtchy@agirpourenvironnement.org

**Pour retrouver l'ensemble des manifestations prévues :
www.jourdelanuit.fr**

